

Les Nouvelles de Mayotte, 16 janvier 2014

Date : 16/01/2014
Page : FRANCE
Page(s) : 6
Périodicité : Quotidien
Surface : 33 %

Les Nouvelles
de Mayotte



Via parlementaire

Le sénateur Thani Mohamed préside une mission aux Antilles - Guyane

Jeudi 16 janvier 2014
N° 2703 page 6

Le sénateur Thani Mohamed Solihî dément l'analyse sur les chapeaux de roses, car il a défendu hier matin en commission au Sénat, son rapport sur une loi portant sur la simplification et la modernisation des domaines de la justice et des affaires indiennes. Discrète et travaillée, il n'a pas été de son dernier séjour à Mayotte rien laissé filtrer de ce travail se consistant de manière en disant qu'il travaillait sur un rapport. Or ce rapport extrêmement important et qui lui a demandé un travail énorme, il l'a présenté hier en commission avant d'être examiné en séance les 21 et 23 janvier prochains. Et comme il n'aime pas rester sans rien faire, il a été mandaté pour présider une mission



d'information sur la situation et l'avenir de l'Université des Antilles-Guyane. Cette mission qui s'envolera le 27 janvier prochain sera composée outre du sénateur mahorais qui la présidera, des rapporteurs Dominique Gillot sénatrice du Val d'Uise chargée des

questions relatives à l'enseignement supérieur à la commission de la culture et de Michel Magras, sénateur de Saint Barthélemy. Pour mener à bien ces travaux qui concernent après les troubles qui ont agité ces derniers mois l'université Antilles-Guyane, la commission de la culture du Sénat et la délégation à l'outre-mer ont décidé de mener cette mission d'information à laquelle se joindront également deux administrateurs du Sénat. Cette mission quittera le 27 janvier en début de nuit en Guadeloupe et entamera toute la journée du 28 ses auditions sur cette île avec les autorités universitaires représentantes des lycéens et les représentants des étudiants, avant de s'envoler le lendemain pour la Guyane.

D.H.